

Communiqué du 3 juin 2020 : Suite à l'aveu implicite du « Lancet » sur la « fake news » de l'étude publiée sur l'hydroxychloroquine, Olivier Véran et les membres du « haut conseil de la santé publique » doivent réautoriser l'utilisation de ce médicament et présenter leur démission collective



COMMUNIQUÉ
03 JUIN 2020

**#LancetGate :
Le gouvernement doit
réautoriser la **Chloroquine****



COMMUNIQUÉ
03 JUIN 2020

**#LancetGate :
Le gouvernement doit
réautoriser la **Chloroquine****

La revue "Lancet" vient d'émettre une "expression de sa préoccupation" ("expression of concern") au sujet de l'étude qu'elle a publiée le 22 mai pour dénoncer les effets prétendument nocifs de l'hydroxychloroquine dans le traitement de la Covid-19 (<https://www.lemonde.fr/.../hydroxychloroquine-le-journal-the-...>)

UNE DÉCISION RARISSIME

Dans le monde de la recherche médicale, cette annonce du Lancet qui met en garde ses lecteurs contre l'une de ses propres publications constitue une véritable bombe.

C'est une décision rarissime, quasiment sans précédent, qui revient à avouer avec un piteux euphémisme que cette étude est une terrible fake news, avec des données statistiques inventées.

L'UPR rappelle à ce propos avoir signalé à ses lecteurs au cours des jours précédents :

1) que le "Lancet" avait mis 12 ans pour reconnaître (en 2010) que l'étude publiée en 1998 dans laquelle les auteurs suggéraient l'existence d'un lien entre le vaccin ROR et l'autisme était une étude fautive scientifiquement.

(cf. notre dossier du 29 mai 2020 : <https://www.upr.fr/.../tolle-mondial-du-monde-scientifique-c.../>)

C'est dire à quel point le fait que la revue publie une humiliante "expression of concern" 10 jours seulement après publication est révélatrice du caractère totalement indéfendable scientifiquement de cette pseudo "étude".

Le Monde

Hydroxychloroquine : « The Lancet » met en garde contre une étude publiée dans ses colonnes

La revue médicale britannique a émis une « expression of concern » sur un article qui avait conduit l'OMS à suspendre provisoirement un essai clinique et la France à mettre fin à l'utilisation à l'hôpital de cette molécule contre le Covid-19.

Par Hervé Morin · Publié aujourd'hui à 06h08, mis à jour à 07h46

2) que l'étude était très probablement entièrement falsifiée.

Et cela non seulement du fait de ses innombrables incohérences et invraisemblances, mais aussi de l'impossibilité matérielle à une équipe de 5 personnes, parmi lesquelles aucun infectiologue ni virologue, de procéder en quelques semaines au recueil de plus de 96 000 dossiers médicaux confidentiels dans 671 hôpitaux à travers le monde, et en un temps limité.

Il est tout simplement impossible - du point de vue juridique, financier, organisationnel, temporel, administratif, etc.- de mener à bien une semblable étude mondiale qui n'a aucun précédent, a fortiori avec une structure aussi petite qu'une entreprise fantomatique n'ayant aucune expérience ni référence.

(cf. notre dossier du 29 mai 2020 : <https://www.upr.fr/.../selon-lanalyse-minutieuse-dun-statis.../...>)

CONCLUSION : LES CHOSES NE PEUVENT PAS EN RESTER LÀ

Ce début d'aveu du "Lancet" porte le scandale planétaire à son comble.

Comme nous l'avons indiqué dès le 29 mai, ce rebondissement doit conduire :

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

a) à une révision de fond en comble du fonctionnement de l'OMS : la France doit notamment cesser ses versements à cette organisation tant que celle-ci continuera à recevoir des financements privés (Fondation Bill & Melinda Gates, laboratoire Gilead Sciences promoteur du "Remdesivir" concurrent de l'hydroxychloroquine, etc.)

b) à la réautorisation immédiate de l'hydroxychloroquine comme sous le régime qui prévalait avant la publication de cette étude du Lancet, ce qui signifie l'abrogation séance tenante du décret du 27 mai 2020

Par ailleurs, la précipitation avec laquelle Olivier Véran et le "Haut Conseil de la santé publique" ont donné ordre de suspendre l'hydroxychloroquine dans les 5 jours suivant la publication de cette étude "fake news" prouvent qu'ils n'ont tout simplement fait preuve d'aucun esprit critique, ni d'aucun examen scientifique sérieux.

Mais alors, à quoi sert donc le "Haut Conseil de la santé publique" payé par les contribuables ?

Ils ont au contraire sauté sur l'occasion pour des motifs peu reluisants que tout le monde comprend.

Les Français peuvent se scandaliser à juste titre que le ministre de la santé et le "Haut Conseil de la santé publique" n'aient mis que 5 jours à interdire le seul médicament - dont de nombreuses études venues du monde entier concluent par ailleurs que c'est actuellement le meilleur disponible en tout début d'infection -, alors qu'ils ont mis 3 mois à commander des masques et 4 mois à en recommander le port !

Alors qu'ils se sont montrés incapables d'assumer les tâches qui leur sont dévolues et que leur très grave irresponsabilité est désormais avérée, Olivier Véran et les membres du "Haut Conseil de la santé publique" doivent maintenant présenter leur démission collective.